



**RÉAMÉNAGEMENT
DE LA PLACE
DES FÊTES**

**ATELIER
PARTICIPATIF**

28 SEPTEMBRE 2015 • 18H30

ÉCOLE MATERNELLE, 4 RUE DES BOIS, 75019 PARIS

COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES

Dans le cadre du réaménagement des 7 places parisiennes (Bastille, Fêtes, Italie, Nation, Gambetta, Madeleine, Panthéon), la Mairie de Paris engage une démarche de concertation. Après un lancement de la concertation le 20 juin dernier, celle-ci se poursuit sur le réaménagement de la place des Fêtes. La place des Fêtes possède une particularité par rapport aux 6 autres places puisque la concertation sur son réaménagement a débuté dès 2012.

Cet atelier fait suite à la réunion et l'atelier en marchant du 24 juin dernier qui a permis de discuter des intentions de projet au coeur de la place. Il s'agit ce soir de travailler plus précisément sur les différents secteurs de la place.

À LA TRIBUNE :

- Patrick PECRIX - chef de la division au Service des Aménagements et des Grands Projets - Direction de la Voirie et des Déplacements - Ville de Paris
- Céline RICHET-MARTIN - chargée de projet au Service des Aménagements et des Grands Projets - Direction de la Voirie et des Déplacements - Ville de Paris
- Céline STEIGER - TraitClair - Animation
- Vincent TANGUY - AME

Une présentation projetée succincte a permis de préciser le déroulement des tables-rondes aux participants. Céline Steiger explique que 5 secteurs ont été identifiés sur la place.

Les secteurs identifiés



À l'aide d'une grille à compléter préétablie, il s'agit de discuter pour chaque secteur des usages à développer, des aménagements nécessaires et de l'ambiance à privilégier. Des images de références sont mises à disposition des participants afin de donner des idées et d'identifier des exemples d'aménagement en fonction des secteurs.

La grille à compléter par secteur

S1 / LA PLACETTE LOUISE THULIEZ

QUELLES SONT LES CONTRAINTES D'AMÉNAGEMENT ?

a) Maintenir l'accès aux locaux techniques RATP et à l'entrée piétonne du parking
 b) Garantir un bilan de plantation positif au global du projet d'aménagement
 ...

À QUI S'ADRESSE CET ESPACE ?

Les enfants Les personnes âgées
 Les parents Les travailleurs
 Les ados Les scolaires
 Les jeunes A tous

QU'Y FAIT-ON ? - Quels sont les usages envisagés ?

Lieu de rassemblement Lieu de promenade Autres :
 Lieu de repos Lieu de convivialité
 Espace ludique Lieu de passage
 Lieu d'activités physiques (vélo...) Lieu de pause

COMMENT AMÉNAGER CET ESPACE ?

	minéral	----->	végétal
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1) Elargir le passage étroit vers la place : jardinière + terrasse du café ✓ X
 2) Offrir une place publique lumineuse, un espace de sociabilité
 3) Revaloriser les pieds de commerce par un espace public accueillant
 4) Valoriser les ouvrages des jardinières sur l'espace public
 5) Végétaliser l'espace par des plantations au sol
 6) Relier visuellement le centre d'animation, les écoles et les commerces
 7) Agrandir la place et faciliter les traversées piétonnes

LA VÉGÉTALISATION
 Les hauteurs : Persistant / Caduque
 Les essences :

LES REVÊTEMENTS
 Pierre / bois / béton / Sombre / lumineux
 Lisse / irrégulier / les deux ...
 Dessins et matériaux conservés ? Avec incrustation végétale ?

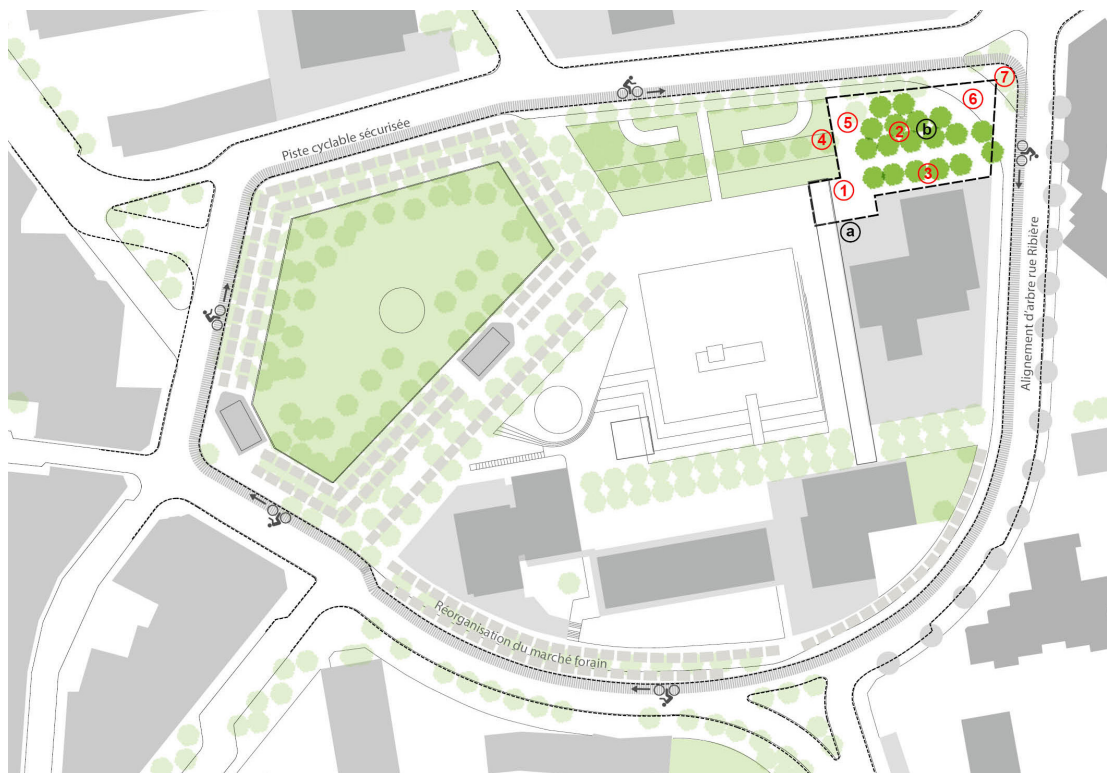
LE MOBILIER
 Assises : Modulable / Fixe Avec ou sans dossier :
 Chaise / bancs / les deux / gradins Hauteur d'assises :
 Matériaux (bois, granit...) :
 Eclairage :

Les participants se sont regroupés au sein de **5 tables**.

Animateurs : Céline Steiger (table 1), Prescilia Langevin (table 2), Vincent Tanguy et Fanny Bousquet (table 3), Sophie Rabbat (table 4), Eugénie Cuvilly (table 5)



SECTEUR 1 - LA PLACETTE LOUISE THULIEZ



LÉGENDE

- | | |
|---|--|
| ① Elargir le passage étroit vers la place : jardinière + terrasse du café | ⑤ Végétaliser l'espace par des plantations au sol |
| ② Offrir une place publique lumineuse, un espace de sociabilité | ⑥ Relier visuellement le centre d'animation, les écoles et les commerces |
| ③ Revaloriser les pieds de commerce par un espace public accueillant | ⑦ Agrandir la place et faciliter les traversées piétonnes |
| ④ Valoriser les ouvrages des jardinières sur l'espace public | |

Pour qui et pour quoi faire

Cet espace doit être un lieu de rencontre et de sociabilité ouvert à tous les publics. Les participants soulignent que c'est un lieu à part, plus calme que le cœur de place. Il doit également rester un lieu de passage et permettre aux personnes âgées de se détendre.

Les points de consensus

- L'agrandissement de la placette par la reprise du carrefour rue Louise Thuliez / rue Ribière ;
- Le repositionnement de la terrasse de café sur la placette pour animer le lieu ;
- La réduction de l'angle des jardinières pour améliorer la liaison avec le cœur de la place des Fêtes. Pour les participants, l'aménagement doit proposer des sols robustes et pérennes au regard de la grande sollicitation de ce lieu. La table 1 précise même que «le sol est une priorité du budget». La table 3, par exemple, privilégie le granit parce que c'est résistant et non salissant.
- L'accompagnement des cheminements par l'aménagement, par l'éclairage, par le mobilier, par la végétation... La table 2 souhaite augmenter l'éclairage afin de maximiser le sentiment de sécurité la nuit, elle propose par exemple un éclairage au sol au pied des arbres. Le mobilier quand à lui doit être robuste et fixe, selon la table 5.

Les points de débat

- La végétalisation au sol de cet espace est très sollicitée, les participants estiment que la végétalisation au sol ne sera pas pérenne. La table 5 propose de fleurir les pieds d'arbres.
- Les participants semblent attachés aux arbres existants. Les tables 4 et 5, notamment, souhaitent conserver les tilleuls.

LES PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS

> Offrir une place publique lumineuse, un espace de sociabilité

> Elargir le passage étroit vers la place : entre les jardinières et la terrasse du café

> Agrandir la place et faciliter les traversées piétonnes

LES IMAGES DE RÉFÉRENCES

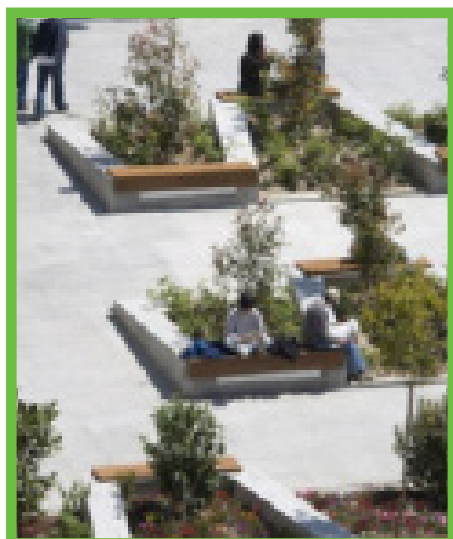
SALON DE VERDURE



TYPE D'AMÉNAGEMENT SOUHAITÉ

TYPE D'AMÉNAGEMENT NON SOUHAITÉ

ASSISES ET VÉGÉTATION



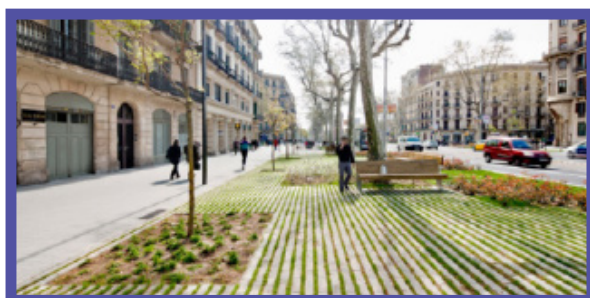
TERRASSES ET ASSISES



ASSISES ADOSSÉES AUX JARDINIÈRES



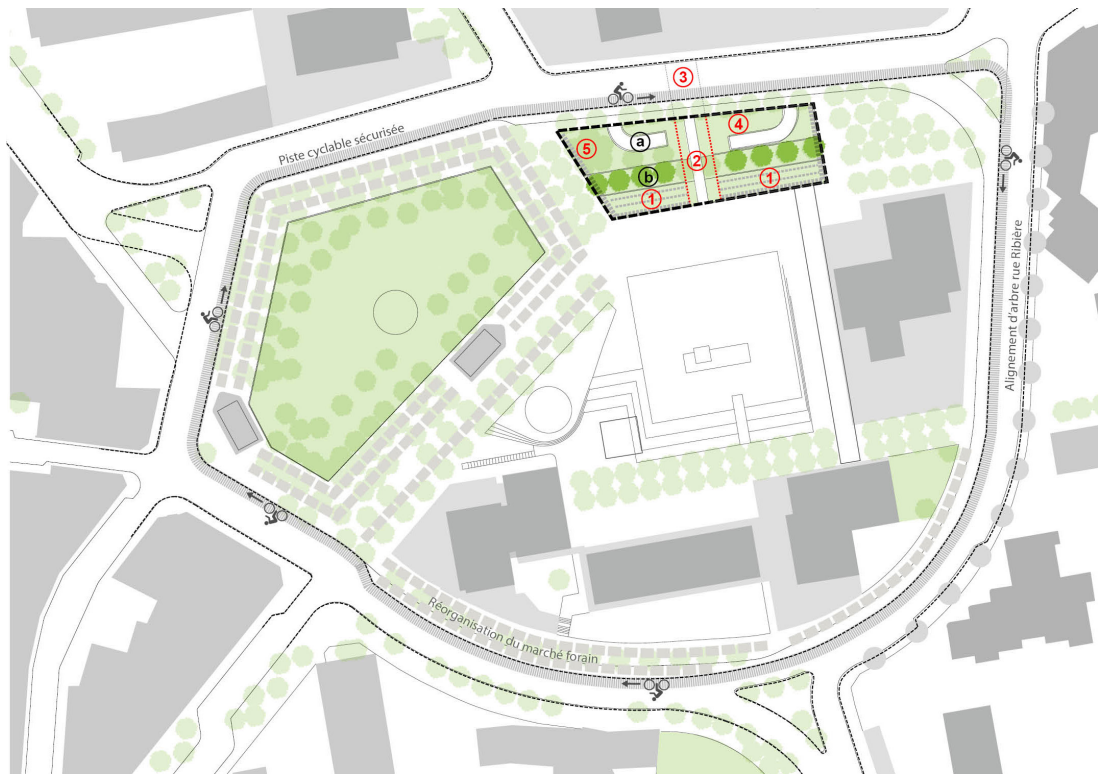
SOL STRIÉ & ENHERBÉ



VÉGÉTATIONS SPONTANÉE



SECTEUR 2 - LES JARDINIÈRES



LÉGENDE

LES PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS

> Réduire les angles pour améliorer la visibilité de la place et les cheminements piétons

> Valoriser les contours ouvrant sur la place : assises en gradins

> Revaloriser les jardinières par une végétation plus «légère»

- ① Valoriser les contours ouvrant sur la place : assises en gradins ?
- ② Elargir le cheminement vers la rue Louise Thuliez
- ③ Offrir une traversée sécurisée sur la rue Louise Thuliez

- ④ Revaloriser les jardinières par une végétation plus «légère»
- ⑤ Réduire les angles pour améliorer la visibilité de la place et les cheminements piétons

Pour qui et pour quoi faire

Cet espace doit être un lieu de pause dédié à tous, un espace de pique-nique par exemple. Les participants soulignent l'importance de l'ensoleillement de cet espace, qui le rend agréable.

Les points de consensus

- Le redressement de l'angle des jardinières au débouché de la rue Compans pour améliorer la liaison avec la place
- L'aménagement de gradins faisant face au coeur de place : créer un lieu de pause sur la partie ensoleillée de la place

Les points de débat

- La reprise de la végétation au niveau des jardinières ne fait pas l'unanimité. Les tables 1, 3, 4 et 5 souhaitent une végétalisation plus légère avec plus de fleurs. La table 1 propose même un potager. En parallèle, la table 2 estime que reprendre cette végétalisation n'est pas une priorité.
- Le passage central n'est pas une priorité. Sa nécessité est remise en cause par une majorité de participants. Ils souhaitent avant tout sécuriser les traversées de part et d'autre des jardinières.
- La végétalisation des gradins ne fait pas consensus : une partie des participants anticipe des problématiques de gestion et de propreté des assises si elles sont végétalisées, alors que d'autres souhaitent conserver des pelouses au niveau des gradins.

LES IMAGES DE RÉFÉRENCES

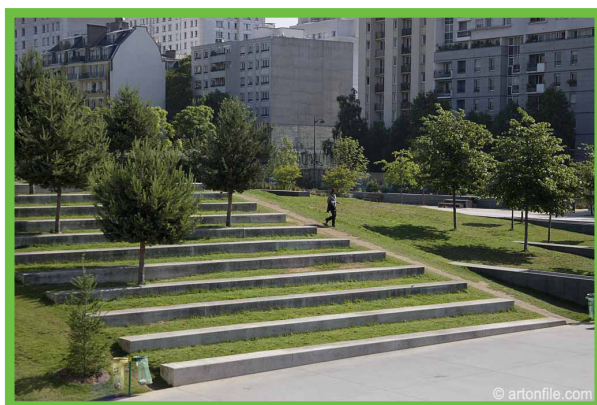
TYPE D'AMÉNAGEMENT SOUHAITÉ

TYPE D'AMÉNAGEMENT NON SOUHAITÉ

GRADINS BOIS SANS VÉGÉTATION



GRADINS PIERRE VÉGÉTALISÉS



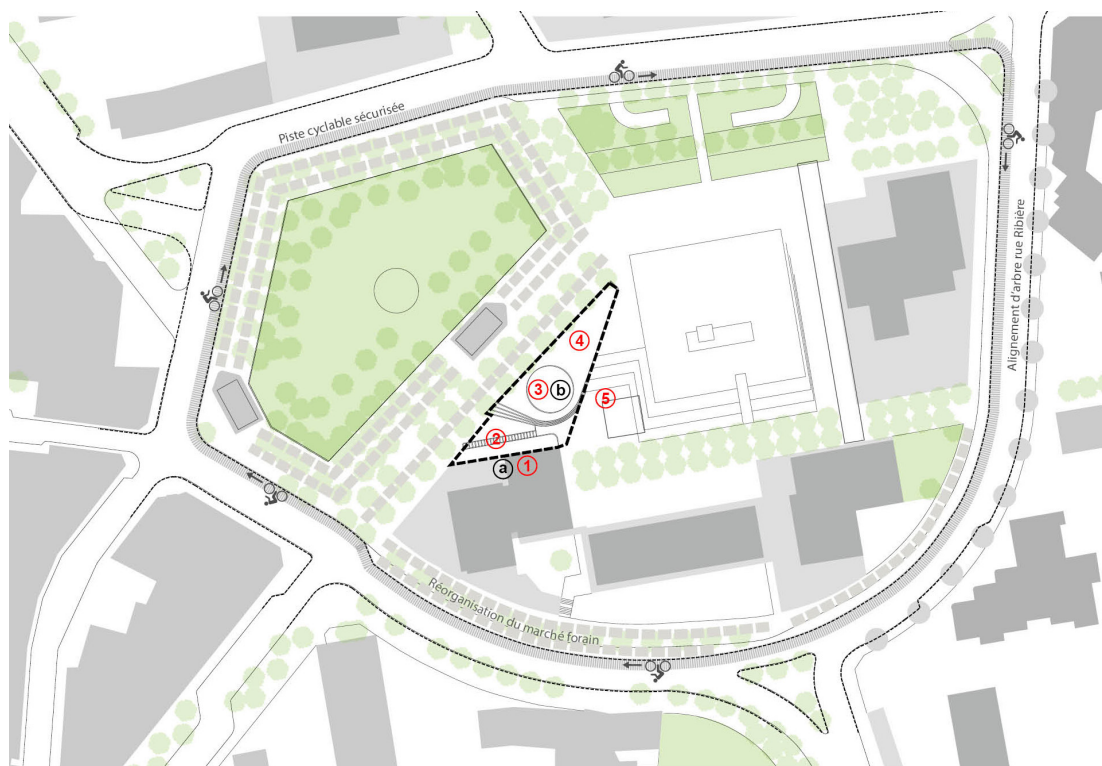
ASSISES ADOSSÉES AUX JARDINIÈRES



SIGNALÉTIQUE AU SOL



SECTEUR 3 - LES ABORDS DE LA FONTAINE



LÉGENDE

- | | |
|--|--|
| ① Revaloriser la cour anglaise : nouveaux usages ? végétal ? | ④ Amplifier la présence de l'eau sur la place par des jeux d'eau |
| ② Améliorer l'escalier : support ludique de jeux ? | ⑤ Elargir la perspective vers la place depuis le bas de l'escalier |
| ③ Mettre en valeur la fontaine actuelle | |

Pour qui et pour quoi faire

Cet espace est identifié par les participants comme un espace ludique destiné aux enfants et à leurs parents. Il crée l'articulation entre le square et le coeur de la place.

Les points de consensus

- Les participants souhaitent valoriser la fontaine Marta Pan. En ce sens, le renforcement de la présence de l'eau fait consensus.
- L'élargissement et l'amélioration de l'escalier avec l'aménagement d'un toboggan pour les enfants fait également l'unanimité.
- La mise en lumière de cet espace ludique pour identifier le lieu. La table 4 propose que cet éclairage provienne du sol.

Les points de débat

- L'entretien des abords de la fontaine pose question. La proximité du marché est une contrainte importante comme le souligne la table 2. La propreté et l'entretien de cette zone est une condition sinequanone de la réappropriation de ce lieu par les enfants.
- Le réaménagement de la Cour Anglaise soulève également plusieurs questions. La table 3 propose de fermer la Cour anglaise par des grilles et l'ouvrir uniquement en journée, auquel cas un mur d'escalade pourrait permettre de générer de nouveaux usages. La table 5, quand à elle propose d'y installer des toilettes publiques.

LES PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS

> Amplifier la présence de l'eau sur la place par des jeux d'eau

> Améliorer l'escalier : support ludique de jeux ?

> Mettre en valeur la fontaine actuelle, oeuvre de Marta Pan

LES IMAGES DE RÉFÉRENCES

- TYPE D'AMÉNAGEMENT SOUHAITÉ
- TYPE D'AMÉNAGEMENT NON SOUHAITÉ

JETS D'EAU



TOBOGGAN & ESCALIERS



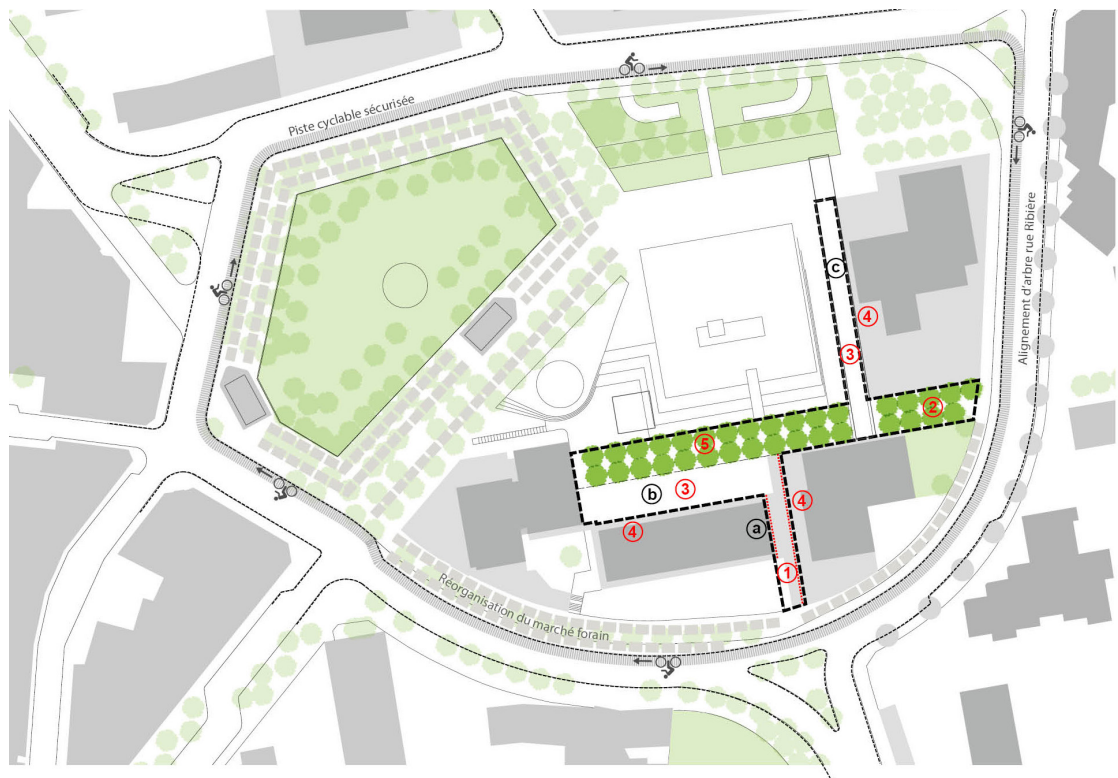
MUR D'ESCALADE EN VILLE



PAVÉS LUMINEUX



SECTEUR 4 - LES SEUILS DE COMMERCE ET L'ALLÉE VERS LA RUE RIBIÈRE



LÉGENDE

- | | |
|--|--|
| ① Revaloriser le passage Compans par suppression de la couverture | ④ Amplifier la végétation sur cet espace en pleine terre |
| ② Entraver la linéarité des cheminements pour limiter les circulations 2 roues motorisés | ⑤ Embellir les façades des commerces |
| ③ Uniformiser le revêtement au pied des commerces et améliorer leur accessibilité | |

Pour qui et pour quoi faire

Cet espace est souhaité comme un lieu de passage et de rencontres à proximité des commerces.

Les points de consensus

- La limitation de l'accès aux deux roues depuis la rue Ribière par un aménagement adapté
- L'amélioration du passage Compans en revalorisant sa couverture et son rapport aux commerces ouvrant sur le passage. L'amélioration de ce passage passe aussi par son éclairage selon les tables 3 et 5.
- La valorisation des espaces de pleine-terre par l'apport d'une végétation au niveau des alignements d'arbres existants afin, notamment, de minimiser le passage des deux roues motorisés.
- La création de lieu d'assises sur cet secteur en surplomb de l'espace central, aire de jeux des enfants.

Les points de débat

- La proposition d'uniformiser les pieds de commerce n'est pas forcément une priorité pour les participants. Cependant, l'embellissement des façades est un objectif largement partagé
- La couverture du passage fait débat. Une partie des participants souhaite maintenir une couverture au passage comme la table 5 par exemple qui estime que cela permet de s'abriter.
- L'utilisation des matériaux fait également débat. Alors que la table 1 évoque un deck en bois tout comme la table 5 qui privilégie également ce matériau, la table 3 ne souhaite pas de bois et privilégie le granit, plus facile à entretenir et solide.

LES PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS

> Entraver la linéarité des cheminements pour limiter les circulations 2 roues motorisés

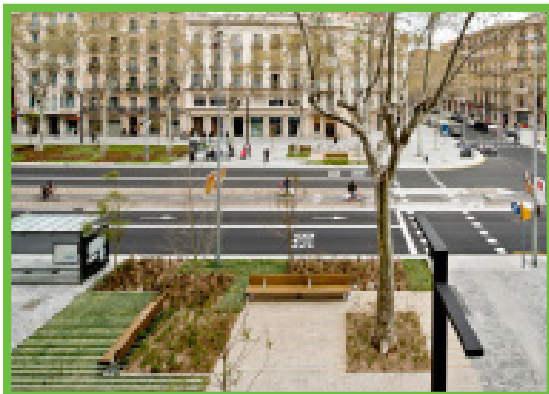
> Revaloriser le passage Compans par suppression de la couverture

> Embellir les façades des commerces

LES IMAGES DE RÉFÉRENCES

- TYPE D'AMÉNAGEMENT SOUHAITÉ
- TYPE D'AMÉNAGEMENT NON SOUHAITÉ

SALON DE VERDURE



VÉGÉTALISER LES MARCHES



VÉGÉTAL ET MINÉRAL



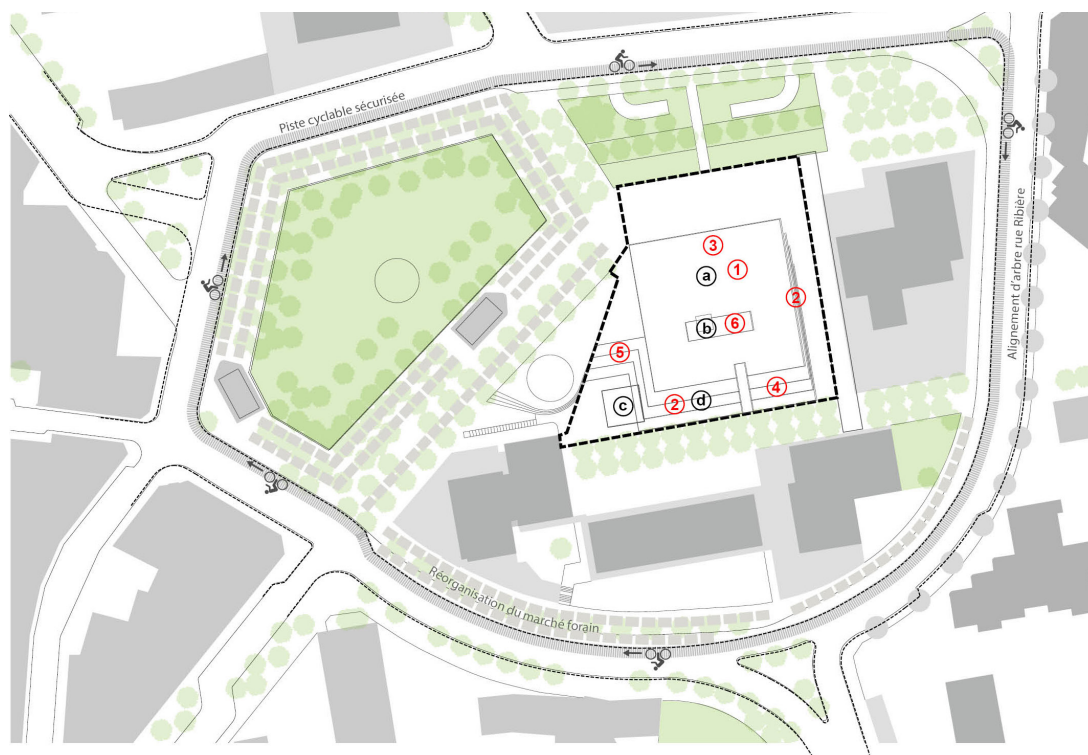
ÉCLAIRER LES CHEMINEMENTS



TABLES ET CHAISSE



SECTEUR 5 - LE COEUR DE PLACE



LÉGENDE

- | | |
|--|---|
| ① Rénover les sols pour faciliter la réappropriation de l'espace par les piétons | ④ Valoriser un espace de pleine terre : végétation, mobilier,... |
| ② Reprendre le nivellement de la place pour supprimer des marches | ⑤ Amplifier le côté ludique de cet espace en contact avec la fontaine |
| ③ Agrandir l'espace capable d'accueillir des animations | ⑥ Créer une estrade |

Pour qui et pour quoi faire

Cet espace doit être un lieu ludique destiné aux enfants et adolescents. L'espace doit demeurer modulable afin de pouvoir accueillir des rassemblements.

Les points de consensus

- **Maintien de l'ouverture de l'espace central** pour accueillir des événements, des animations. Les participants ne souhaitent pas une scène ou une estrade permanente.
- **Valorisation de l'usage ludique pour enfants** par des traitements de sol : dalles, peinture, ... La table 3 propose de travailler le sol avec des pierres incrustées afin de représenter des jeux au sol (marelle...). L'ombrière représente également un potentiel afin de mettre en place des choses ludiques, par exemple, à travers des jeux de miroirs comme le propose la table 5.
- **Souligner et accompagner les cheminements** : par le sol, par le mobilier ou par les éclairages publics. La table 2 estime qu'il est également nécessaire de favoriser l'accessibilité au centre pour les personnes âgées et les PMR en installant des rampes adaptées.
- **Maintien des dimensions de l'espace central** : amplifier l'encadrement pour conserver l'échelle et offrir des assises autour du centre. Les participants sont largement opposés à un nivellement uniforme de la place.
- **Mettre à disposition du mobilier éphémère** : qui peut être sorti occasionnellement ou à certaines périodes de l'année. La table 1 propose d'installer des transats.

Les points de débat

- **La localisation du manège** : pas idéale aujourd'hui mais incertaine dans le projet

LES PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS

> Amplifier le côté ludique de cet espace en contact avec la fontaine

> Aménager l'espace central pour l'accueil d'animations et d'évènements

> Valoriser les espaces de pleine terre : végétation, mobilier,...

LES IMAGES DE RÉFÉRENCES

- TYPE D'AMÉNAGEMENT SOUHAITÉ
- TYPE D'AMÉNAGEMENT NON SOUHAITÉ

ÉCLAIRAGE ÉVÈNEMENTIEL



JEUX AU SOL



MOBILIER ÉPHÉMÈRE

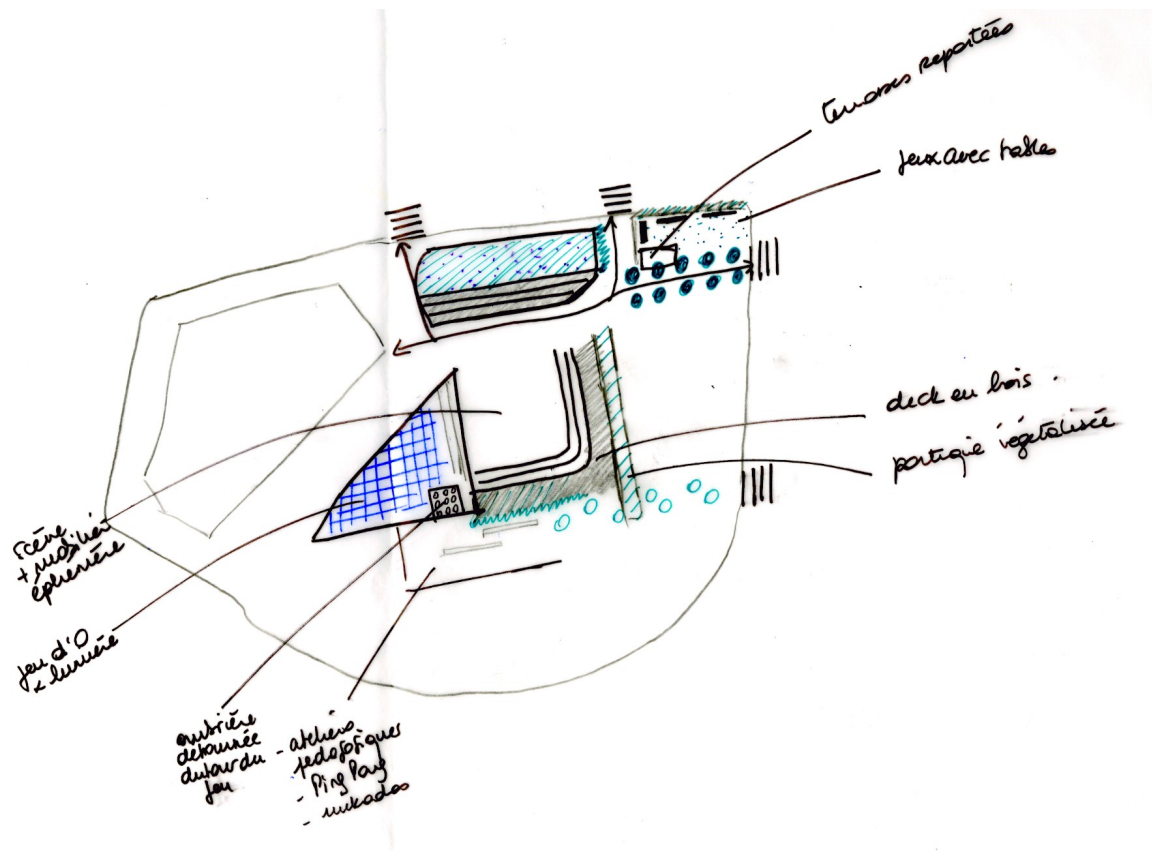


JEUX DE PAVÉS ET DALLES



SYNTHÈSE PAR TABLE

TABLE 1



Les participants privilégient un espace central très **ouvert et modulaire**. Les marches qui encadrent cet espace permettent de s'asseoir afin de regarder des animations. Ce vaste espace est modulaire, il est adapté pour accueillir des **animations et du mobilier éphémère**. Les associations de quartier, notamment, pourraient se l'approprier en proposant des animations. Les jardinières pourraient accueillir des gradins.

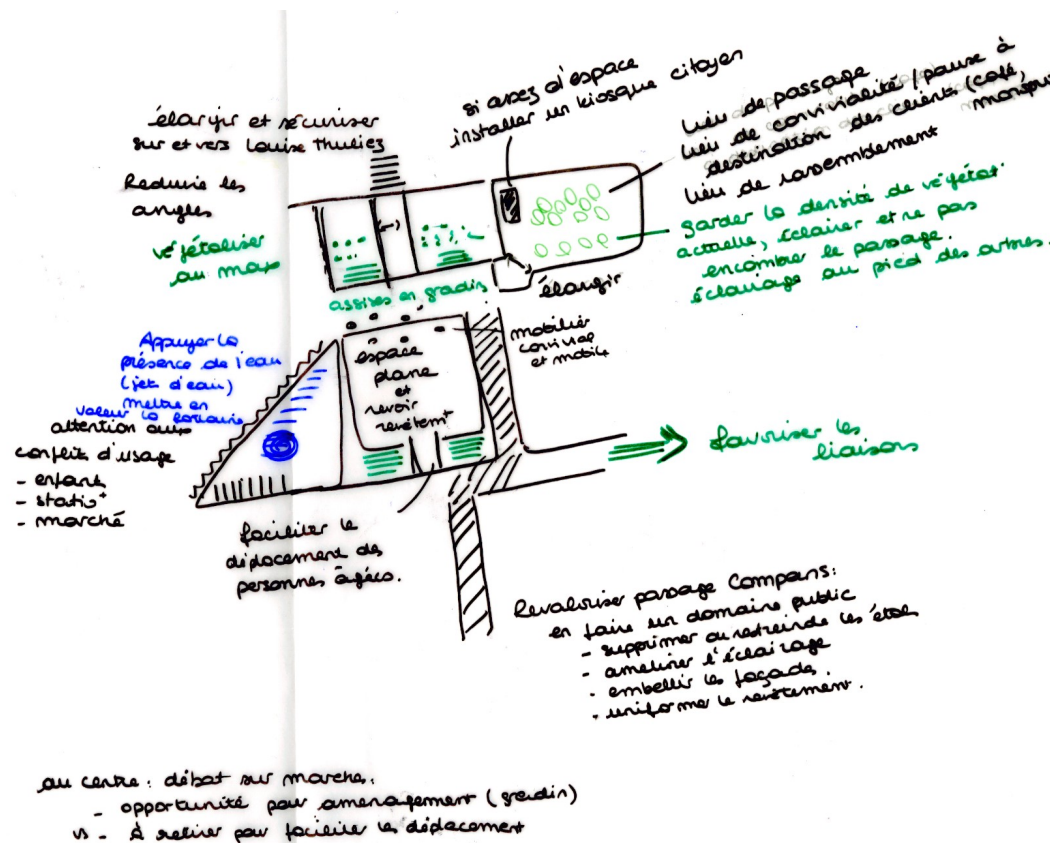
L'espace ludique autour de la fontaine Marta Pan doit être ambitieux avec **des jeux d'eau et de lumière**. L'**ombrière** est également rattachée à cet espace et représente un potentiel pour des usages ludiques. Les participants ont proposé, par exemple, des tables de ping-pong, des assises de type mikados.

Les **circulations naturelles** vers la poste, le métro et les équipements limitrophes doivent être privilégiées. Ils souhaitent travailler sur un cheminement direct vers la rue du Bois et Jean Quarré avec des passages piétons. Le passage au milieu des jardinières pourrait être supprimé afin de fluidifier les flux piétons, puisque cet espace n'est pas un cheminement naturel.

En terme de végétalisation, celle-ci doit accompagner les cheminements, notamment, au niveau de l'allée Jean Quarré. À l'angle des jardinières, les participants proposent de masquer le mur technique via de la végétalisation. Ils évoquent une végétation plus fleurie et champêtre au niveau des jardinières. La végétalisation est également liée à l'utilisation de **matériaux naturels**. Les participants proposent de réaliser un **deck en bois** le long des marches qui encadrent l'espace central, et de végétaliser le portique. Le bois permettrait d'amener de la chaleur à cette place assez minérale. La **placette Louise Thuliez** doit pouvoir recevoir plus de **lumière naturelle** en jouant avec la végétalisation. Actuellement, toutes les terrasses de cafés sont situées à l'ombre. Les participants estiment que cette place permet l'articulation entre la place et le quartier, elle doit pouvoir accueillir des personnes âgées.

De manière générale, le réaménagement doit également permettre d'avoir des arrondis, l'aménagement actuel avec de nombreux angles est strict.

TABLE 2



Le cœur de place correspond à un **espace de convivialité**, les participants proposent, notamment, de travailler sur le sol, par exemple en utilisant du **bois**. Ils évoquent également l'idée d'avoir du mobilier à disposition (tables, chaises) et d'installer un **kiosque**.

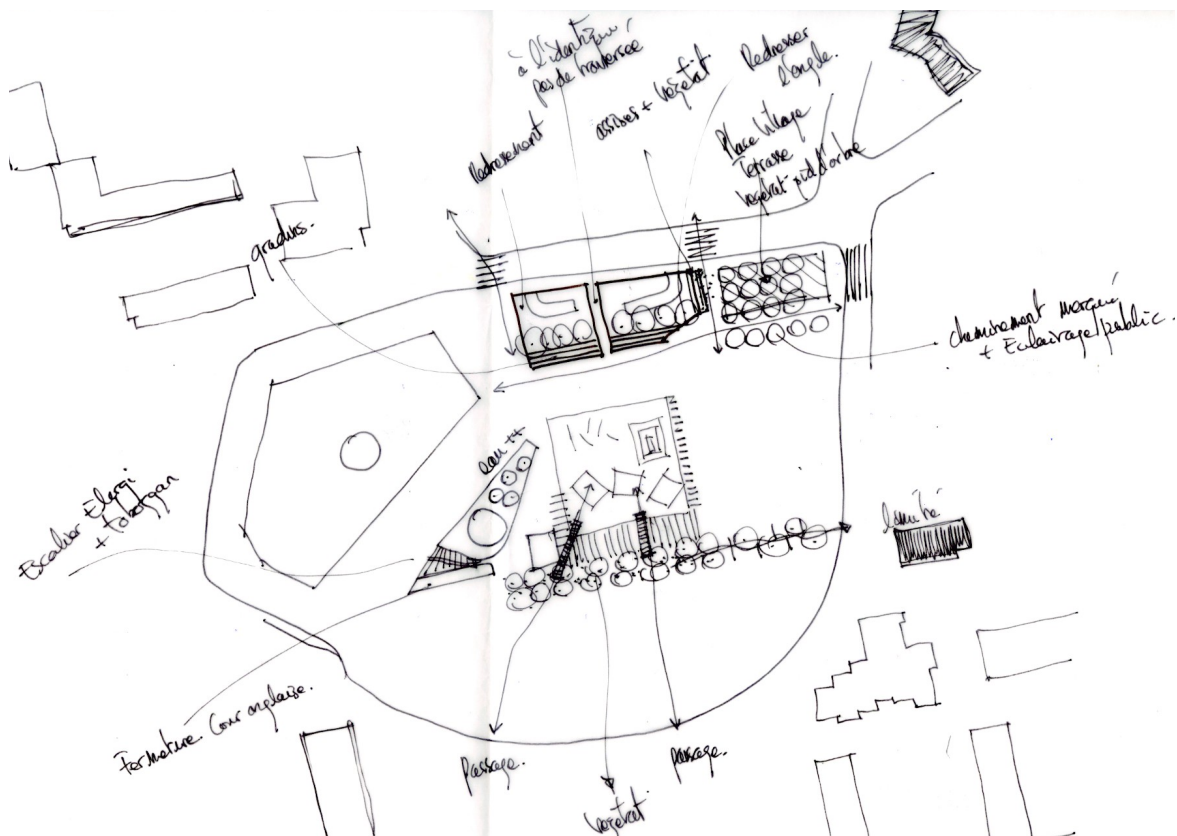
Les participants envisagent les alentours de la fontaine Marta Pan comme un espace ludique et « **aquatique** ». Les idées des jeux d'eau et du toboggan font consensus. Les participants mettent l'accent sur la nécessité d'**anticiper de possibles conflits d'usages** au pied du toboggan avec le marché et le stationnement.

Les participants privilégient des cheminements plus simples vers la rue Louise Thuliez avec une traversée sécurisée. Ils souhaitent favoriser **la liaison avec la rue Jean Quarré**. Ils souhaitent **réduire les angles des jardinières** afin de faciliter les accès. Le cœur de place est actuellement dangereux pour les personnes âgées et doit être plus facilement accessible.

La table évoque à plusieurs reprises du mobilier et des revêtements en bois afin de rompre avec le caractère minéral de la place. Les participants souhaitent **une végétation plus légère** au niveau des jardinières mais ce n'est pas la priorité principale. La placette Louise Thuliez, quand à elle, est déjà très arborée.

La table souhaite également travailler sur l'éclairage au niveau de la placette Louise Thuliez afin d'augmenter le sentiment de sécurité. Les participants proposent de l'éclairage au pied des arbres.

TABLE 3



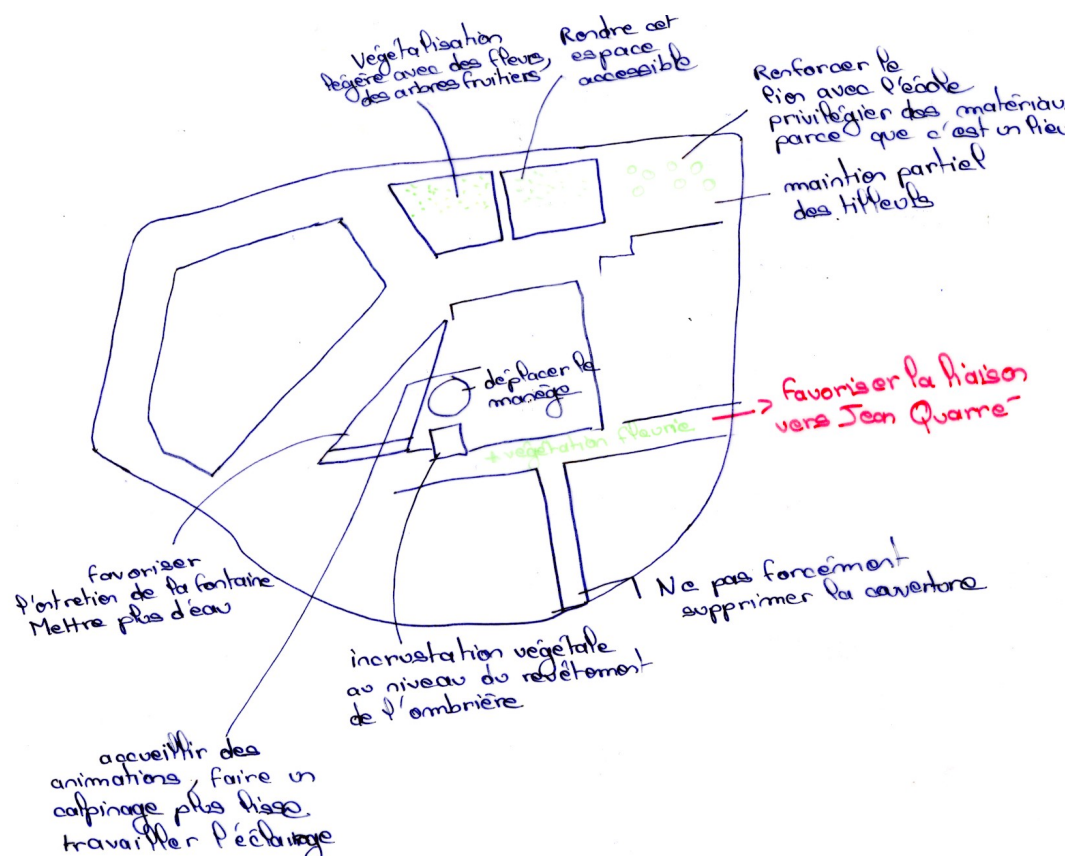
Les participants souhaitent **maintenir le nivellement actuel** sur le cœur de la place afin d'offrir des assises et donner une échelle à cette place immense. **L'espace doit rester libre** afin de pouvoir installer des scènes dans le cadre de manifestation. Ils proposent également de travailler le revêtement de sol avec des pierres incrustées afin de dessiner des formes pour que les enfants puissent jouer (marelle, pas japonais...).

L'espace ludique autour de la fontaine Marta Pan avec des jeux d'eau et le toboggan en lien avec l'escalier fait consensus. Les participants proposent de **fermer la cour anglaise avec une grille la nuit**, auquel cas il serait possible d'installer un mur d'escalade.

L'élargissement du passage central des jardinières ne représentent pas une priorité. Les participants préfèrent concentrer **les traversées sur les extrémités latérales**. Par contre, le redressement de l'angle ouest de la jardinière afin de faciliter l'accès leur semble pertinent. Les participants souhaitent également **des gradins avec de la pelouse** entre les différentes marches.

La végétation doit être légère. Il n'est pas nécessaire de rajouter beaucoup de végétation au niveau de la placette Louise Thuliez car c'est un espace très sollicité, ils privilégient donc la végétation en pied d'arbres. Pour le sol, les participants préfèrent des matériaux solides et faciles d'entretien, ils craignent que le bois ne résiste pas.

TABLE 4



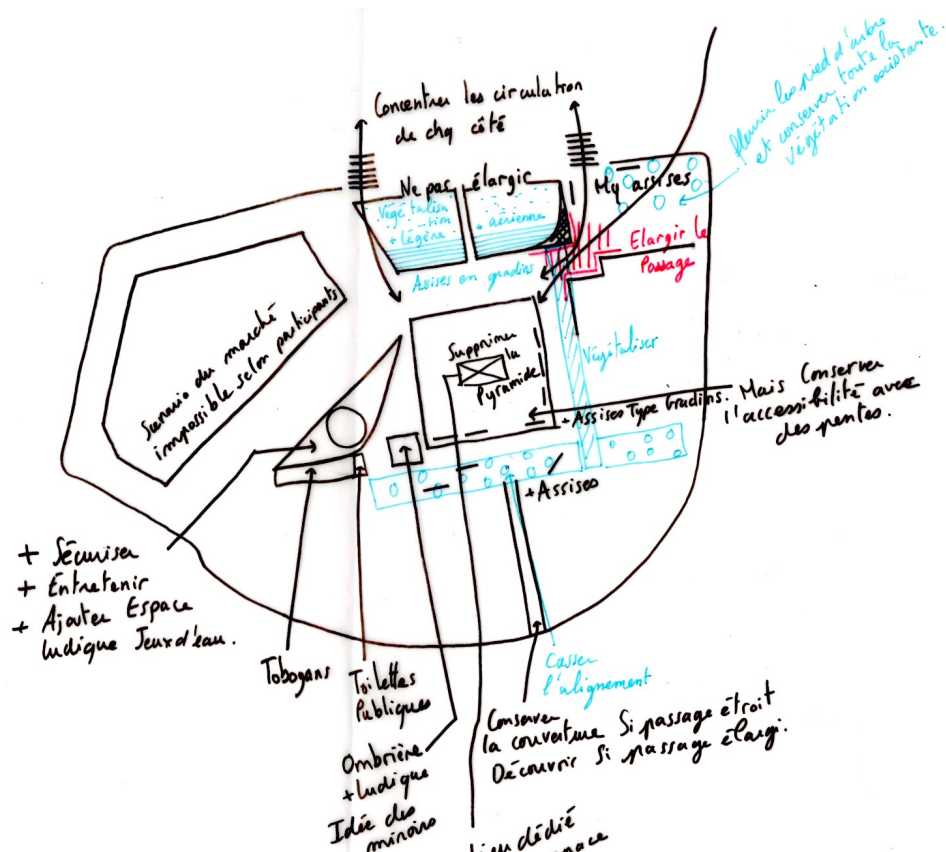
Le cœur de place est perçu comme **un espace modulable dédié aux animations**. Les participants proposent d'**utiliser l'éclairage** afin de sécuriser et structurer cet espace. Ils souhaitent avoir un **calpinage plus lisse** afin que ce soit plus agréable pour marcher mais aussi pour les vélos, les trottinettes. Le socle de la pyramide pourrait être réutilisé afin de masquer le mur technique à l'angle des jardinières.

L'espace ludique autour le fontaine Marta Pan nécessite d'avoir un bon entretien de cette zone, il faudrait rajouter **des jets d'eau**. Les participants proposent de **déplacer le manège** à un autre endroit sans préciser où. Les participants évoquent également des **incrustations végétalisées au niveau du revêtement de l'ombrière**.

Les connexions avec l'allée Jean Quarré et **les équipements limitrophes** doivent être travaillées. Les participants souhaitent que ces cheminements soient accompagnés par de la végétation. Le passage Compans, quand à lui, pourrait conserver sa couverture mais sous une autre forme. Les participants évoquent une verrière.

En terme de végétation, les participants souhaitent au niveau des jardinières des plantations avec des fleurs et des arbres fruitiers. Ils apprécieraient que cet espace soit accessible. Ils privilégient des matériaux comme le bois et le béton.

TABLE 5



Le cœur de place est perçu comme un espace événementiel, il s'agit d'y accueillir des **animations éphémères**. Les participants proposent d'installer des pentes douces afin de rendre cet espace accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les participants apprécient l'idée des escaliers toboggans. Les jeux d'eau près de la fontaine font débat. Les participants proposent d'**agrémenter l'ombrière avec des miroirs** par exemple afin de la rendre ludique.

Ils estiment qu'il n'est pas nécessaire d'élargir le passage central au niveau des jardinières puisqu'il est très peu emprunté. Par contre, l'**élargissement du passage entre le cœur de place et la placette Louise Thuliez leur semble pertinent**. Les participants suggèrent également de conserver la couverture du passage Compans qui leur permet de rester abriter par mauvais temps.

Concernant la végétalisation, les participants évoquent une **végétation légère**. Ils souhaitent également conserver la végétation actuelle sur la placette Louise Thuliez tout en fleurissant les **piéd d'arbres**.